

# FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE AIPR



## Autorisation d'intervention à proximité des réseaux



1 jour



1 à 10 salariés



Entreprise du client



Expert-formateur



Pré-requis : Aucun

Personnel électricien  
ou non chargé  
d'intervention

Sur Devis : En intra



Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demanderons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. Pour toute demande d'information, vous pouvez nous contacter au 09.72.66.03.53

### Pédagogie

- Étude de cas
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices pratiques
- Mises en situation
- Évaluations
- Méthodologie correspondante au groupe cible

### Moyens Pédagogiques et techniques

- Enseignement présentiel
- Support de cours
- Vidéo de sensibilisation
- Armoire électrique d'instruction

### Objectifs / Résultats attendus

Les objectifs visés lors de cette formation sont :

- La mise à jour des connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux
- De comprendre les obligations et responsabilités des différentes parties prenantes
- D'adopter les bonnes pratiques anti-endommagement des réseaux pour sécuriser les biens et les personnes

### Programme

#### Contenu de la formation :

- L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier
- La réglementation DT – DICT – Principaux points de repères
- La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux)
- Définitions et glossaire
- Les différents acteurs de la réforme DT – DICT
- Les types de réseaux concernés (DT – DICT) – Les cas de dispense
- Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DT-DICT conjointes)
- DT suivie d'une DICT
- DT-DICT conjointes – « Régime simultané »

# FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE

## AIPR

### Autorisation d'intervention à proximité des réseaux



Marque appartenant à  
SAS GROUP SUCCESS

#### Évaluation de la formation et conditions de réussite

Elle comporte les éléments suivants :

- Les remarques faites par le formateur au cours des échanges théoriques et pendant les exercices pratiques
- Évaluation et test
- Support de cours de la formation habilitation
- Auto évaluation préalable en amont de la formation
- Évaluation des acquis en fin de formation
- Le QCM

L'attestation de fin de formation comporte la validation des acquis de compétence.



Dates : sur demande



Sanction de la formation :  
Attestation de formation



Modalités : La formation se déroulera 10 à 15 jours après avoir satisfait aux prérequis et signé la convention.

**FORMA'SUCCES**  
Institut de Formation Prévention-Sécurité



**GROUP SUCCESS**  
6, rue de Musset 75016 Paris



[contact@formasucces.fr](mailto:contact@formasucces.fr)



**09.72.66.03.53**